



Le mot du Maire

BULLETIN N° 91
SEPTEMBRE 2021

Le 9 octobre prochain, la commune de Saint-Vincent expérimentera l'extinction de nuit. Cette expérimentation durera 3 mois. A compter de cette date les réverbères s'éteindront chaque soir de minuit à 5 heures. Seule la route départementale restera éclairée. Comme vous avez pu le lire sur le flyer que vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres, les avantages de l'extinction de nuit sont nombreux, c'est la raison pour laquelle de plus en plus de communes y adhèrent à l'exemple de nos voisins de Prades. Une fois l'extinction de nuit mise en place et les premières semaines passées, merci de nous faire remonter vos ressentis. Ils permettront de savoir si nous actons ou non l'extinction de nuit dans le temps.

Vous êtes aujourd'hui plus de 170 à avoir téléchargé l'application Flash-Info et j'encourage celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait à le faire. En effet, grâce à ces « flashes info » vous êtes alertés rapidement, la notification récente de l'interruption des transports scolaires en est un bon exemple.

En octobre, grâce au département et son opération « 8000 arbres par an » notre commune a pu bénéficier de 26 arbres afin de végétaliser notre village. Certains d'entre eux seront plantés avec l'aide des enfants de l'école communale afin de les sensibiliser sur les bienfaits de ces plantations.

Je terminerai en vous disant que sitôt les restrictions sanitaires levées en matière de rassemblement, nous organiserons une réunion publique afin de se retrouver et d'échanger de vive voix.

En attendant Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Frédéric CAUSSIL

Mon village est beau la nuit

il économise l'énergie
il protège la faune nocturne
il améliore ma qualité de vie

ST VINCENT DE BARBEYRARGUES EXPERIMENTE
L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC
à partir du 9 octobre - de 00h à 5h00

En collaboration avec
le syndicat Hérault Energies

ST VINCENT LANCE UN ESSAI
D'EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC.
VOUS SEREZ CONSULTES DANS TROIS MOIS
POUR DONNER VOTRE AVIS ...



UNE QUALITÉ DE VIE AMÉLIORÉE



La lumière intrusive impacte le **sommeil et dérègle le rythme biologique** (insomnies...).



Environ 20% des français déclarent être gênés par l'éclairage public.



INSÉCURITÉ IDÉES REÇUES

Contrairement à ce que l'on peut penser, l'**extinction de nuit n'engendre pas une augmentation des cambriolages, agressions ou accidents de la route...**

- 80% des faits ont lieu en journée (cambriolages, vols de véhicules...)
- Sur une voie non éclairée : ralentissement naturel et meilleure visibilité des autres véhicules.

UNE BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE



28% des vertébrés
64% des invertébrés
vivent partiellement ou totalement la nuit

La biodiversité diurne et nocturne a besoin d'une alternance du jour et de la nuit.

La lumière perturbe :

- leurs cycles de vie
- leur comportement,
- leurs déplacements
- leur alimentation

La lumière artificielle est conçue exclusivement pour les humains et leur vision.

La commune de **Mauguio-Carnon** pratique l'extinction de nuit **depuis 2018.**

>>
>>
>>

32% d'économies d'énergie
25% d'économies financières
Accompagnée par la gendarmerie et des enquêtes réalisées sur le terrain, la commune a pu observer que l'extinction n'a pas eu d'incidence sur la délinquance.

ECOLE/ENFANCE/CANTINE

Rentrée: Du renouveau à l'Ecole!

La Cantine a fait peau neuve!

Les élèves ont pu découvrir à la rentrée un mobilier tout neuf! En effet, l'ensemble des tables et chaises de la cantine a été remplacé cet été, l'ancien mobilier datant de la création de la cantine! Des repas bio sont désormais proposés aux enfants chaque jour. Les repas sont préparés par un nouveau traiteur depuis le 2/09: l'association Passe Muraille, qui favorise la réinsertion sociale et le déploiement de la restauration collective bio et locale.

Les petits Vincenots bénéficient de repas « faits maison » (préparés par une équipe de cuisiniers à partir de produits frais), bio, de saison favorisant au maximum les circuits courts (agriculteurs locaux), conditionnés dans les plats en inox (plutôt que dans les barquettes en plastiques jetables) pour le transport et le réchauffage. Les menus, élaborés par le Chef, privilégient la saisonnalité et la qualité des produits. Les enfants pourront déguster des soupes, des desserts réalisés par un chef pâtissier ou encore de la vinaigrette « maison » et non plus industrielle ! Un menu végétarien est également proposé à minima chaque semaine. Des menus à thème viendront s'ajouter durant l'année, des pique-niques sont également fournis sur demande de l'équipe cantine, en fonction des projets.

Une nouvelle organisation de travail s'est donc mise en place avec l'équipe de cantine qui a dû s'adapter à un nouveau fonctionnement. L'équipe municipale remercie les agents de cantine pour leur flexibilité. Le chef cuisinier est en liaison étroite avec la responsable cantine chaque jour afin d'ajuster les menus, les quantités, et surtout mieux connaître les goûts des enfants afin de leur donner toujours plus de plaisir pendant leur pause déjeuner!

Les retours sont positifs du côté des enfants mais aussi des enseignants et des parents d'élèves!





Un nouveau réfrigérateur à la cantine

Des sanitaires tous neufs!

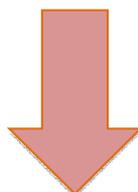
Le chantier de rénovation des sanitaires des écoles a débuté cet été avec un calendrier très serré afin d'être opérationnels dès la rentrée. C'est Mr Lapostat, architecte en charge du dossier, qui a mené à bien ce chantier.

Après avoir procédé à un marché appel d'offre, cinq entreprises ont été sélectionnées pour la réalisation des travaux de réhabilitation des sanitaires des écoles: SMTB pour la démolition, maçonnerie, peintures et carrelages, JPB Menuiserie pour les cloisons et portes intérieures stratifiées, l'EURL Mathieu Amicoucci pour l'électricité, et DM Énergie pour les travaux de plomberie et sanitaires.

On retrouve dans ces nouveaux sanitaires deux espaces distincts : maternelle et élémentaire, adaptés à l'âge des enfants et respectant davantage leur intimité, un nombre plus important de toilettes, urinoirs et lave-mains. Cet espace, particulièrement étroit, a été pensé afin de gagner en luminosité, des tons neutres comme le gris ou le taupe viennent s'articuler avec des couleurs plus vives sur les portes (vert, lilas, turquoise) le tout surplombé par un plafond arrondi jaune représentant le soleil qui n'a pas manqué de surprendre les enfants et les adultes aussi!!!

Un nouveau système de nettoyage a été mis en place pour les agents. Malgré quelques contre temps, les sanitaires ont pu être opérationnels dès la rentrée et les enfants en sont ravis!

La commission scolaire





Sanitaires modernisés et redonnant de l'intimité aux enfants...



ECOLE, SUITE

Mais l'école s'est aussi dotée d'un rétro-projecteur avec tableau interactif, pour la classe de Mme Espinasse (Directrice). Ce matériel offre de nombreuses possibilités d'apprentissage aux enfants, et est un excellent outil pour les maîtresses...



Le nouveau mobilier de la classe d'Alexandra PAYET



Vie du village

La Municipalité vous remercie de bien vouloir télécharger l'application « INFO FLASH », sur leur site, gratuitement. Elle permet de vous alerter dans des délais très courts et de vous avertir d'un problème sur la route, d'une annulation inopinée, de battue de chasse, bref, d'info que les autres médias (site, bulletin) ne pourraient vous communiquer dans les temps...

Informations disponibles en mairie, sur le site du village ou sur la banderole positionnée au rond-point « de l'olivier »...

Soyez alerté et informé en temps réel !

Télécharger sur info-flash.com

SIMPLE ET GRATUIT

- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **INFO-FLASH** sur internet.
- 2 Ouvrez **INFO-FLASH** et ajoutez votre commune en favori.
Pas besoin de créer un compte, 100% anonyme.

Félicitations vous recevrez désormais des notifications des autorités locales en cas d'alertes ou d'informations.

Services de l'État
Préfecture / SDIS (pompiers)
Police / Gendarmerie

Mairie

Collectivités territoriales
Établissements publics

grand SAINT-LOUP

Info-Flash
L'appli disponible dans votre village

SAINTE-VICTOIRE

Info-flash est un type d'information et d'alerte local (SIAL) piloté par les Mairies et interconnecté aux collectivités territoriales et aux services de l'État. Les informations et alertes peuvent être envoyées à travers plusieurs canaux de communication combinables tels que des appels téléphoniques automatisés, des SMS et/ou des notifications. Les messages sont publiés immédiatement dans de multiples médias comme Facebook, Twitter, Google actualités.

Télécharger sur info-flash.com

Alertes Événements importants

Services de l'État
Préfecture
SDIS (pompiers)
Police
Gendarmerie

Mairie

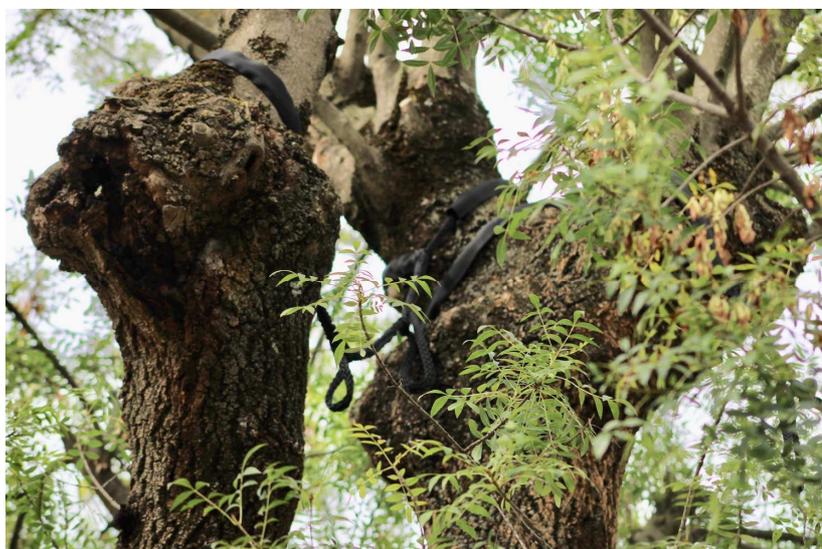
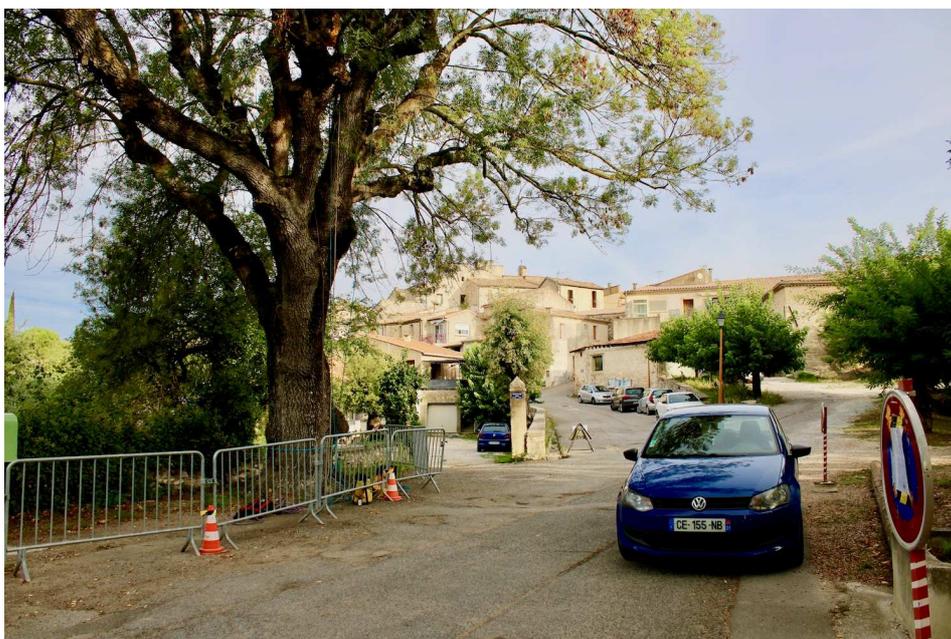
Collectivités territoriales
Établissements publics

Activités locales

Il semble que les panneaux d'affichage remplissent leur rôle à merveille, si l'on en juge par leur encombrement (remplissage). Petit rappel : la partie GAUCHE, ouverte, est réservée à l'affichage Public, et la partie DROITE, fermée à clef, est réservée à l'affichage municipal.

N'hésitez pas à y apposer vos informations, *en pensant à les enlever dès qu'elles sont obsolètes...*





Ce lundi matin 27 septembre,

Après une belle taille effectuée il y a quelques mois, le grand frêne avait besoin de voir ses branches les plus fragiles sécurisées, pour ne pas qu'elles risquent de tomber sur la route. C'est Sophie Valat (qui avait déjà fait la taille) qui est venue, accompagnée d'un autre « grimpeur », fixer les haubans destinés à retenir les branches les plus fragiles et empêcher leur chute. Une belle ascension du frêne, une installation « confortable » au milieu des branches, et quelques heures de travail pour réaliser la tâche.

Nous avons appris à cette occasion que l'arbre n'avait pas souffert des grands vents ayant suivi sa taille et qu'il **avait été planté en ...1872 !** C'est une habitante du village qui a dit que sa grand-mère avait huit ans à l'époque où il avait été planté...(donc 1872). Un arbre plus que centenaire qui mérite l'attention que l'on lui porte, et dont on souhaite que de nombreuses générations puissent encore déambuler sous son ombre bienveillante...

Saluons au passage la personne qui s'est judicieusement garée...

DE NOUVEAUX VENUS DANS LE VILLAGE...

Qui parmi nous se souvient encore de l'apparition de la tourterelle turque, dont le chant accompagnant chaque été de notre commune ne remonte qu'aux années 1950 ?



Comment admettre en effet, quand on nous dit que la « nature » est stable, qu'elle puisse elle-même contrevenir à un tel principe ? C'est que les migrations font partie du jeu du vivant et de ses recompositions incessantes. Aujourd'hui, à la faveur du réchauffement climatique, d'autres oiseaux venus des contrées chaudes s'installent dans nos régions devenant de plus en plus accueillantes à leur égard.

Tel est le cas de la perruche à collier, dont des tentatives de nidification ont été observées au cours de cet été au sein même de notre commune. Sans doute les individus aujourd'hui présents proviennent-ils de la commune voisine d'Assas. Mais si les platanes y sont nombreux, offrant autant de sites de nidification, tel n'est pas le cas chez nous où les perruches recherchent des alternatives. La tâche est rude, d'autant qu'en l'absence de refuges, les prospectrices sont exposées aux prédateurs, dont les faucons. Une capture de perruche a ainsi été observée, cet été, par l'un des faucons de notre commune.

Sans nul doute, d'ici un tout petit nombre d'années, la perruche à collier se reproduira à Saint-Vincent. Et nous nous habituerons à ses cris comme les « anciens » du village se sont habitués au chant des tourterelles à collier. En sera-t-il du hibou petit-duc ? Des programmes de sciences participatives ont révélé qu'en dépit des craintes de la part des amoureux des oiseaux, les perruches vivaient en bon ménage avec tous les autres oiseaux. Dans l'allée des platanes d'Assas, il est patent que les choucas et les perruches vivent en bonne intelligence.

D'autres espèces suivront. Qui sait si dans les prochaines années, le rossignol du Japon, déjà bien présent dans le sud-ouest de la France, ne chantera pas dans les vallons creusant les garrigues de Saint-Vincent ? Alors nous souviendrons-nous que le faisan de Colchide, que l'on entend parfois courir sous les genévriers, y a été introduit par les Romains...

Jacques Tassin
Commission environnement

(clichés Wikipédia, libres de droit)



La pollution lumineuse nocturne n'est pas produite que par les lampadaires...

Le 9 octobre, à la faveur du « jour de la nuit », opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, la municipalité procèdera à une expérimentation visant à alléger l'éclairage municipal nocturne entre minuit et 5 h du matin.

Les cartes satellitaires, telle celle reportée ci-dessous, révèlent combien le monde occidental est aujourd'hui privé d'accès aux ciels étoilés. L'on sait aussi combien cette pollution lumineuse désoriente et fragilise la faune nocturne, mais perturbe aussi les cycles reproductifs des plantes.

pièges redoutables pour ces insectes nocturnes.

Autant de points lumineux qui, si peu intenses qu'ils soient, n'en fragmentent pas moins l'épaisseur de la nuit et concourent à rendre la vie de tous les animaux nocturnes encore un peu plus difficile qu'elle ne l'est déjà.

Les plaidoyers en faveur du maintien de la biodiversité sont essentiels. Mais les petits gestes assurés par chacun de nous en sa faveur ont l'avantage d'être immédiatement opérationnels.

Alors, quand vient le temps de se retrouver chez soi, et plus encore de se coucher, peut-on encore omettre d'éteindre la lumière ?

Jacques Tassin

Commission environnement



Réduire l'éclairage municipal est donc une bonne chose. Mais cela signifierait-il que seul l'éclairage public est responsable de la pollution lumineuse ? Ce serait oublier que les particuliers, par l'éclairage de leur jardin ou des abords de leur maison, génèrent aussi une pollution lumineuse.

Ainsi participent-ils à l'égarément des papillons de nuit qui entrent dans l'alimentation des chauves-souris voletant dans les rues de notre village. Des études ont révélé que les simples veilleuses solaires constituaient des

(clichés Wikipédia, libres de droit)



Le 18 septembre, une animation était organisée pour accompagner les Vincenots dans la découverte de ce qui compose à peu près les quatre cinquièmes de leur commune : la garrigue. Cet espace, à la fois produit de l'activité humaine et haut lieu de la biodiversité terrestre, reste en effet le plus souvent un lieu sans histoire aux yeux de chacun d'entre nous.

Aussi Francis Bouys et Annie Sauvaire ont-ils été tout d'abord invités, auprès d'une trentaine d'habitants mêlant trois générations différentes, dont une dizaine d'enfants, à partager leurs souvenirs de cette « garrigue d'autrefois », que parcouraient encore, jusque dans le *patus*, les troupeaux de moutons.



La petite troupe partit ensuite en direction de l'oppidum de Garaste, aujourd'hui enfoui sous les chênes kermès, mais qui était encore, au III^e siècle av. JC, une place-forte occupée par des membres de la tribu celte des Volques Arécomiques. Le terme qu'ils utilisaient pour désigner l'omniprésent chêne kermès était le *garic*, d'où provient le terme de garrigue.

L'animateur-nature Jean-Pierre Dugarin prit ensuite le relai pour accompagner les enfants dans la découverte des insectes de la garrigue, en leur



« Préserver l'imaginaire de la garrigue »

fournissant à chacun un récipient surmonté d'une loupe, puis en leur commentant chaque objet de leur capture. Tous les insectes prélevés furent ensuite relâchés.

La poursuite de la matinée consista en une alternance de contes, dits par Elisabeth Paccou et Francine Moulin, et d'évocations de l'écologie de la garrigue par Jacques Tassin et Edouard Le Floc'h. Une telle alternance s'avère propice à l'écoute de chacun, loin des évocations savantes des milieux naturels où foisonnent parfois les noms latins et les concepts abscons.

Cette matinée présentait un caractère expérimental dans la mesure où il s'agissait de répondre à l'enjeu de rassembler trois générations autour d'une même activité. La « mobilisation » des enfants paraît constituer la clé d'une telle entreprise et nécessite la mise en place de jeux ou d'animations leur « parlant », dont l'écoute de contes ou la découverte accompagnée d'un milieu qui leur est inconnu, via des expériences de familiarisation à la faune ou à la flore sous forme ludique, jouent un rôle de premier plan.



L'imaginaire de la garrigue vaut d'être entretenu et cultivé à la faveur de semblables animations. D'autres sorties similaires sont d'ores et déjà envisagées. Une balade contée, conduite par Magalie Feuillas, est déjà en cours de programmation.

Jacques Tassin
Commission environnement

**A NOTER QUE CE JOUR-LA LES CHASSEURS ONT SUSPENDU LEURS
ACTIVITES, DE MANIERE A LAISSER LES VISITEURS DEAMBULER EN
TOUTE TRANQUILITE, QU'ILS EN SOIENT ICI REMERCIES**

Souvenirs/Nostalgie ?

Transcription du texte lu (et écrit) par Annie Sauvaire, lors de la « sortie garrigue » du
18 Septembre

Bonjour,

Je vais vous raconter l'histoire de mon enfance.

Il était une fois, sur une colline entourée de garrigue, de pins et de vignes, un petit village où vivaient paisiblement **90 habitants...**

Son église des XIème et XIIème siècles en était le point culminant. La mairie, l'école communale et son institutrice, le boulodrome où l'on jouait à « la longue » (la Lyonnaise)...Le frêne qui était déjà là (il date de 1872), les enfants qui jouaient dans la rue, et le soir, à la fraîche, devant les maisons, nos grands-pères parlaient patois. On riait. Le tout rythmé par les saisons, beaucoup plus marquées par des hivers rigoureux et des étés très chauds...

- Les puits du village étaient bien utiles, aussi, la construction du château d'eau, et donc la venue de l'eau (de Fontbonne) dans toutes les maisons, a été la bienvenue (vers 1958). Pour le téléphone, nous allions chez Mme Raymond, et plus tard chez maman.

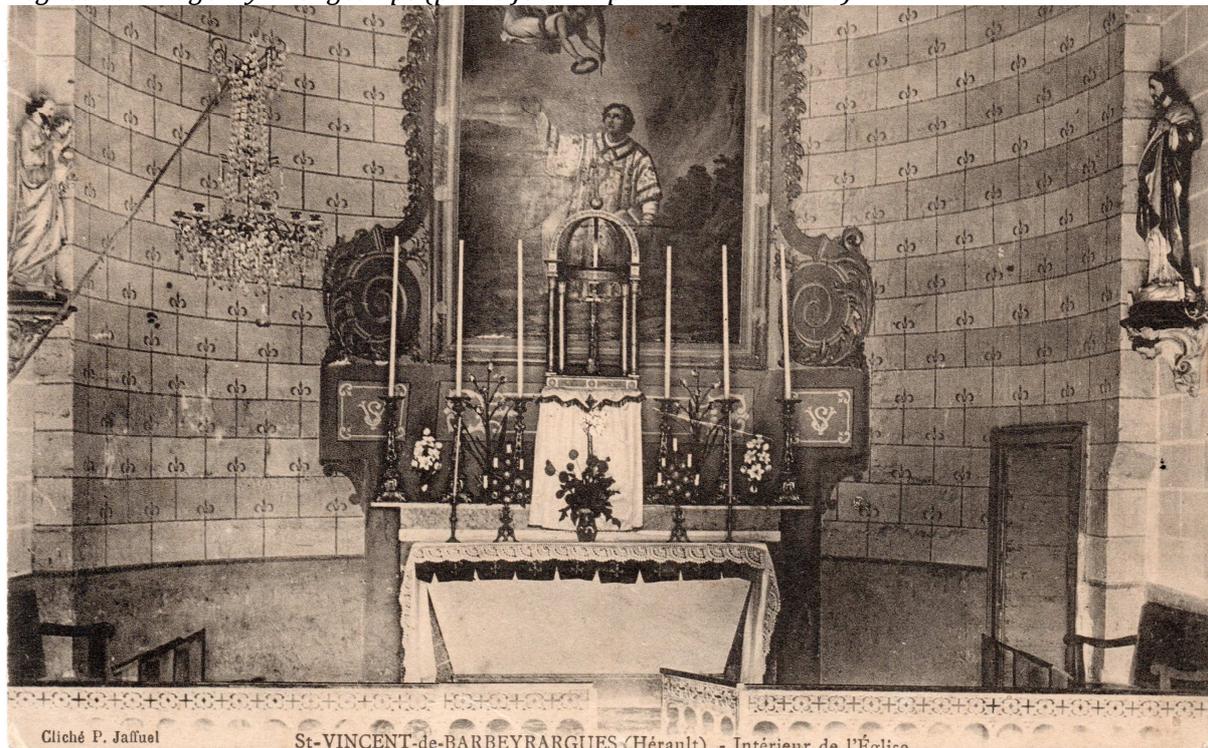
- Dans toutes les maisons, il y avait aussi un chasseur : lapins, perdreaux étaient nombreux, et, curieusement, aucun sanglier...

- Et puis bien sûr les moutons de Mr Brun, qui traversaient tous les soirs le village pour aller à la bergerie...

- Les bergers brûlaient en juin pour avoir, au retour de la transhumance, de l'herbe fraîche à manger pour les moutons. Il y en avait 300 à St Vincent, et avec Pépin, l'oncle de Vincent (Brun) 3000 bêtes...

Voilà donc un petit aperçu de la vie au village il y a quelques décennies...

L'église du village il y a longtemps (photo fournie par Annie Sauvaire)



CULTURE



De Prades à Saint-Vincent :

**un céramiste,
un graveur,
un peintre.**



Loul Combres

En dehors de l'exposition des œuvres de grandes et de petites tailles de Loul Combres seront présentées les tables décoratives d'Eve Combres.

Des fils sur des perforances et différentes réalisations seront présentés tout au long de la journée.

**139, avenue des Baronnes - Prades
De 10 h à 19 h - 06 20 75 43 55**



Vincent Dezeuze

Découvrir le monde de l'estampe,

L'atelier du graveur est toujours « encombré » d'une presse à imprimer, la technique de la gravure n'est pas toujours connue du public, cette journée « porte ouverte » est l'occasion de faire connaissance avec ce médium artistique et le travail que je réalise autour de la collection universitaire de l'herbier de Montpellier.

**269, route de Prades - St.Vincent
De 14 h à 19 h - 04 67 59 56 44**



Patrice Jacquemin

Les Ganivelles :

De « Carnon à La Grande-Motte » - mais aussi ailleurs - elles habitent les dunes, défilent le temps, résistant aux intempéries puis petit à petit s'en allant, comme emportées, libérant des passages...

L'occasion de voir l'atelier et mes dernières créations ainsi que de plus anciennes.

**75, chemin de Clapiers - St.Vincent
De 10 h à 19 h - 06 87 11 85 06**

UNE BELLE ASSOCIATION DE TALENTS A (RE)DECOUVRIR...

DANS LE CADRE DE L'OPERATION « 8000 ARBRES », où nous allons en recevoir
26 à planter au village :



On aime les arbres !

Un plus pour l'environnement et la santé

Filtre poussières et pollutions
microbiennes de l'air

- de pollution

+ d'oxygène

Préservation
de la biodiversité

+ de fraîcheur

+ de sérénité

+ de bien-être

une terre
+ riche et fertile



On aime les arbres !

Les principales espèces dans l'Hérault

40,6% Chêne	16,3% Pin	18,9% Chêne vert
----------------	--------------	---------------------

423 insectes en moyenne hébergés dans un chêne vert

Arbres classés 'Remarquables'

Hêtre 600 ans FRAÏSSE-SUR-AGOUT	Pin 230 ans VIEUSSAN	Platane 170 ans SAINT-GUILHEM LE DESERT	Chêne 150 ans CASTELNAU-LE-LEZ
Chêne 300 ans FELINES-MINERVOIS	Mûrier 400 ans PIERREBUE	ANJANE Zelkova 300 ans	

Un plus pour l'environnement et la santé

- Filter poussières et pollutions microbiennes de l'air
 - de pollution
 - + d'oxygène
- Préservation de la biodiversité
- + de fraîcheur
- + de sérénité
- + de bien-être
- une terre + riche et fertile

Direction de la communication - Département de l'Hérault - Février 2021

Lorsque recevront les enfants invités à l'opération « plantation »



Les « spots » de plantation sont déterminés.

Certains lieux devraient ainsi bénéficier d'une ombre salvatrice l'été

L'opération marquera aussi la suite de ce qui a été commencé sur la butte avec « un enfant, un arbre », un grand plantant ainsi « son » arbre, dont il pourra prendre soin et suivre la croissance...

Plus d'arbres pour notre commune !

Notre commune participe cette année à l'opération du Département de l'Hérault « On aime les arbres », dont 8 000 sont offerts chaque année aux communes.

L'objectif ? Végétaliser le centre-ville, les cours d'écoles, les places et les parcours sportifs... Mais également réduire la pollution, favoriser la biodiversité, et améliorer notre bien être !

Comme nous près de 200 communes héraultaises ont répondu favorablement à l'initiative cette année.

Le Département assure l'achat et la livraison des arbres tandis que nous avons à charge la plantation.

Le choix des arbres plantés est réalisé parmi un panel **d'essences adaptées à notre climat**. Il favorise également les espèces mellifères pour préserver les abeilles et autres pollinisateurs: micocouliers, arbres de Judée, tilleuls à petites feuilles, érables champêtres, érables planes, tamaris...

NOUVEAU ! Cette année nous nous engageons avec le Département dans « **charte de l'arbre** ».

Quelle essence choisir, comment et quand planter, comment entretenir, tailler, arroser les arbres choisis ... Les experts du Département, mais également ses partenaires tels que le CAUE 34, livrent dans cette charte **tout leur savoir-faire**. Car ici **on les aime les arbres** et on veut les voir grandir le mieux possible !

Vous pourrez également retrouver tous les conseils de plantation du Département sur la page monarbre.herault.fr



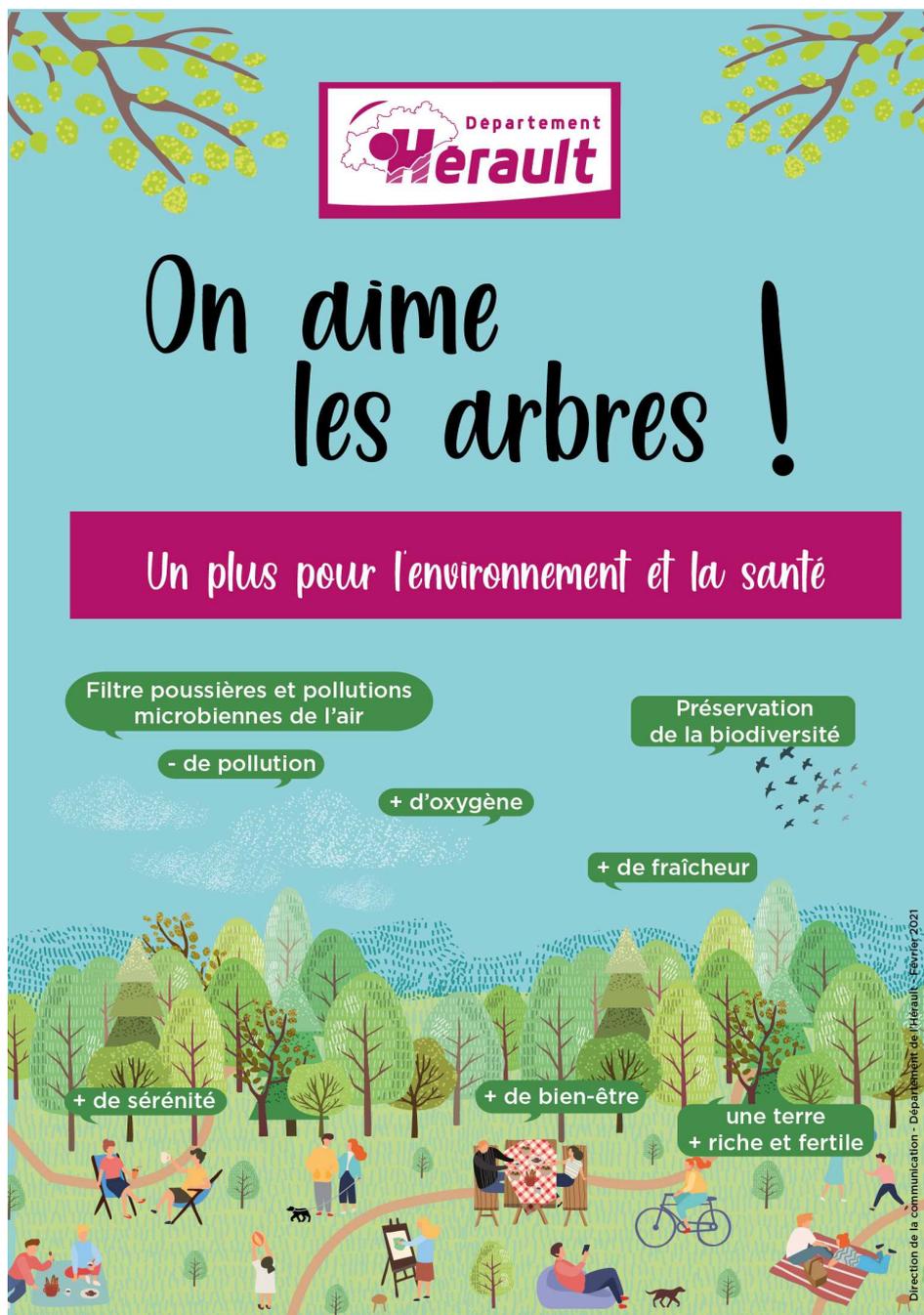
Pourquoi planter des arbres ?

Véritables poumons vert de nos villes et villages, les arbres sont une richesse inestimable et contribuent de plusieurs façons à améliorer la qualité de vie.

Ils absorbent les polluants atmosphériques, le bruit et les eaux de pluie, tout en diminuant le ruissellement.

Ils jouent un rôle de premier plan dans l'atténuation du changement climatique, en nous protégeant du soleil et des fortes chaleurs.

A la fois source de nourriture et abri confortable, ils sont en outre un écosystème précieux qui favorise le développement de la biodiversité sur notre territoire.



Pour purifier notre air

Tout au long de leur vie, grâce au mécanisme biologique de la photosynthèse, les arbres puisent du gaz carbonique présent dans l'atmosphère. Ils l'emmagasinent dans leur tronc, leurs branches, leurs racines et leurs feuilles et libèrent ensuite de l'oxygène dans l'air.

Chaque année, un arbre adulte **produit 15 à 30 kg d'oxygène**. Une personne adulte consomme 700 grammes d'oxygène par jour.

1 165 000 d'Héraultais respirent en une année environ 350 000 tonnes d'oxygène soit l'équivalent de ce que produisent près de 11 650 000 arbres !

Un des principaux bienfaits des arbres sur l'environnement est leur **capacité à purifier l'air**.

La capacité d'absorption de carbone annuelle des forêts françaises est estimée à 70 millions de tonnes équivalent CO₂, soit 15 % des émissions françaises de gaz à effet de serre.

A titre d'exemple, un arbre de 5 m³ peut absorber en une année l'équivalent de 5 tonnes de CO₂. Cela correspond aux émissions de 5 vols aller-retour entre Paris et New York (source ONF).

Les arbres améliorent la qualité de l'air que nous respirons, en agissant comme de véritables filtres à air. En effet, les polluants et les poussières en suspension sont captés par les feuilles des arbres, limitant leur circulation dans l'environnement.

Un arbre est capable d'éliminer jusqu'à 1/4 de la pollution présente sous forme de particules dans un rayon d'une centaine de mètres.

Une fois coupé, le bois continue de séquestrer du carbone. Le CO₂ piégé pendant la croissance de l'arbre reste stocké pendant toute la durée d'utilisation des produits fabriqués à partir du bois. Une durée qui peut s'étendre sur plusieurs centaines d'années.

Pour protéger notre planète

La terre

La capacité des arbres à améliorer la qualité des sols provient notamment de l'importante couche d'humus qu'ils produisent. Sous l'action des décomposeurs, l'humus libère une partie des minéraux contenus dans la matière organique comme l'azote, le phosphore, ou encore la potasse, et les transforment en éléments directement assimilables par les plantes. On parle de **minéralisation des sols**.

Les arbres permettent de protéger le sol contre l'érosion. En effet, leurs racines stabilisent et maintiennent le sol. En cas d'inondation ou de vent violent, une surface arborée est plus protégée qu'un espace sans arbres, qui risque de voir le sol se dégrader par érosion ou ravinement.

L'eau

Les arbres jouent un rôle essentiel dans la **régularisation des niveaux et de la qualité de l'eau contenue dans le sol**. Grâce à eux, la nappe phréatique est

maintenue au bon niveau. Leur présence freine le ruissellement des eaux et permet de limiter les dommages causés par les inondations.

Les arbres absorbent l'eau des pluies. Les villes et communes du Département sont particulièrement sujettes aux inondations en raison de l'imperméabilisation des sols qui empêche l'infiltration de l'eau. Un des moyens efficaces pour réduire le ruissellement en surface, est de planter des arbres et de créer des surfaces végétales perméables qui augmentent l'infiltration en zone urbaine. Un arbre de taille adulte intercepte près de 20% des eaux de pluie.

Le climat

Les arbres libèrent de la vapeur d'eau qui humidifie l'air. C'est le phénomène d'évapotranspiration, Outre le fait de rafraîchir l'air ambiant, il permet de tempérer également les variations extrêmes du climat, allant d'une forte chaleur à un froid intense. A Lyon, une étude a démontré que les zones boisées urbaines **sont de 2 à 8°C plus fraîches** que le reste de la ville.

Pour préserver la biodiversité

Les arbres sont un véritable réservoir de biodiversité animale et végétale. Ils sont des éléments majeurs de notre écosystème et permettent la présence de nombreux êtres vivants : insectes, oiseaux, mammifères et végétaux. Comment ?

En remplissant des fonctions essentielles pour la faune et la flore :

L'arbre est une source d'alimentation : fleurs, fruits, feuilles, branches, écorces...utile à l'ensemble de la faune sauvage et du gibier, en complément de ce qui peut être trouvé dans les champs et prairies. Les arbres rentrent également dans la chaîne alimentaire de divers insectes, oiseaux, chauves-souris et reptiles.

L'arbre est un refuge pour de nombreuses espèces de plantes, de mammifères, d'oiseaux, d'insectes, de champignons, de mousses, de lichens. Ce rôle d'abri est d'autant plus développé que sa structure est complexe, comme chez les arbres âgés, qui offrent de nombreuses ramifications, cavités ou simples fissures.

L'arbre est un véritable lieu de reproduction, une maternité et une crèche qui prend la forme de niochirs et de couvoirs naturels pour les oiseaux. Il est également un lieu de gestation pour de nombreuses larves d'insectes.

L'arbre permet de limiter la présence de ravageurs ou de parasites des cultures et des animaux, voire de les éliminer.

Les arbres dans l'Hérault abritent ainsi plus de 8 espèces de chauves-souris, qui s'avèrent être une véritable alternative à certains insecticides. Une seule chauve-souris est en effet capable de manger en une nuit près de 2 000 insectes, dont certains sont nuisibles pour la vigne. Elles sont donc très intéressantes pour les vignerons

Pour le bien-être...

Le rôle principal de l'arbre dans les communes héraultaises est avant tout ornemental et paysager. Il embellit et structure le paysage urbain et vient rompre la monotonie et la rigidité des structures. Les arbres s'harmonisent également aux éléments architecturaux et les mettent en valeur.

Les parcs et les sentiers offrent un cadre agréable qui encourage à la pratique de diverses activités physiques, comme la marche, les jeux collectifs ou la pratique de sports en extérieur.

De nombreuses études démontrent que la présence de végétation en milieu urbain a un effet positif sur les émotions individuelles et collectives : en effet, les arbres reposent la vue et l'esprit, apaisent les tensions, stimulent les interactions sociales et améliorent la santé mentale.

Avec leur feuillage, ils absorbent une partie des bruits de fonds de la circulation routière. **Une ceinture d'arbres de 30 mètres d'épaisseur réduit ainsi le bruit de 6 à 8 décibels.** Cela peut sembler dérisoire, mais l'effet ressenti est énorme.

Les espaces boisés constituent une protection contre la chaleur car ils rafraichissent l'air ambiant. Le feuillage des arbres absorbe et reflète la radiation solaire. Il réduit ainsi l'intensité et la chaleur du rayonnement. Une **différence de plus de 10°C** peut ainsi exister entre une façade ensoleillée et la même façade ombragée.

...et l'attractivité des territoires !

La présence d'espaces verts favorise l'attractivité démographique et touristique des territoires.

Cela renforce les activités économiques initialement présentes et suscite de nouvelles implantations d'entreprises.

D'après l'enquête de fréquentation touristique des communes de France, un dixième des touristes étrangers (11%) ont renseigné les visites de parcs et de jardins comme étant l'une des principales motivations de leur venue. **18,5% des visiteurs français déclarent également avoir visité un parc ou un jardin au cours de leur séjour.**

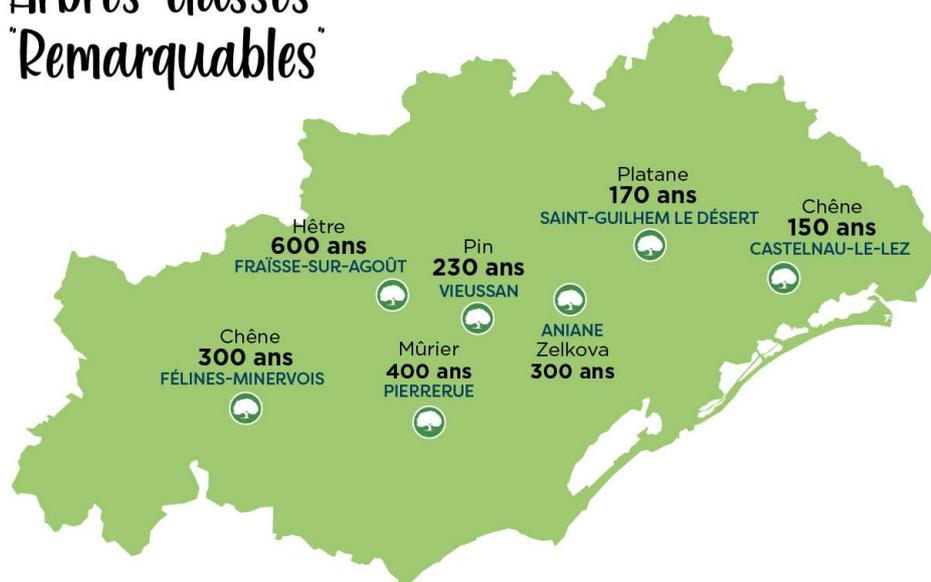
Les arbres remarquables de l'Hérault

Le Département de l'Hérault compte plusieurs arbres classés "remarquables" par l'association A.R.B.R.E.S. La labellisation « arbre remarquable » répond à plusieurs critères : les dimensions (les plus grands, les plus gros, etc.) ou l'âge (les plus vieux), d'autres caractéristiques physiques particulières et rares, et enfin un intérêt historique.

7 exemples d'arbres remarquables dans l'Hérault :

- Le **hêtre** de Bacou à **Fraïsse-sur-Agoût** : âgé de 600 ans, il a reçu le label arbre remarquable en 2011. Sa circonférence est de 9 m et il mesure 25m de hauteur.
- Le **mûrier** de Combejean à **Pierrerue** : vieux de 400 ans, il a reçu le label arbre remarquable en 2015.
- Le **Chêne** de Ferrut à **Félines-Minervoies** : avec ses 300 ans, il culmine à 12m de hauteur pour une circonférence de 4m.
- Le **Pin de Mireval** à **Vieussan** : est âgé de 230 ans et mesure 30 m de hauteur. Il est situé sur un domaine privé : le Domaine de Miravel.
- Le **platane** de **Saint-Guilhem le Désert** : planté en 1848 il est âgé de 171 ans, sa hauteur est de 20 mètres environ, et sa circonférence dépasse les 6 mètres.
- Le **chêne de Castelnau-le-Lez** : vieux de plus de 150 ans, il mesure 15m de haut pour une circonférence de 3,10 m.
- Le **Zelkova de Château Capion** à **Aniane**

Arbres classés "Remarquables"



LES CHAPITEAUX DU LIVRE.

Du 1^{er} au 3 octobre 2021



Voir le programme sur le site internet du village...



France services

Du 11 au 16 octobre

LES FRANCE SERVICES VOUS OUVERT LEURS PORTES !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Ateliers, conférences, animations... Pour connaître les événements proches de chez vous, renseignez-vous auprès de votre France services.



Participez à nos événements à L'Espace France Services du Grand Pic St Loup

Lundi 11 octobre

- Grand quiz sur les démarches administratives

Atelier Marquage antivol de vélo Animé par Epic Cycles

Mardi 12 octobre de 9h à 12h

Question Réponses Animé par Pôle emploi - Atelier Relooking

Mardi 12 octobre De 13h30 à 15h

Préparer sa retraite Animé par l'Assurance Retraite

Mercredi 13 octobre de 13h30 à 16h30

Jeunes 16-26 ans - Les offres d'emploi locales Animé par la Mission locale - Atelier Relooking

Jeudi 14 octobre

9h30-11h30 Atelier Economies d'Energie Animé par la CESML 14h30-16h Ma PrimeRénov' Animé par Rénov'Occitanie

Vendredi 15 octobre

Taxe foncière Impôts: les corrections de votre déclaration de revenus Animé par la DGFIP

Rendez-vous 9 place de la Mairie 34380 St Martin de Londres

Information et inscription par mail : franceservices@ccgpsl.fr ou par téléphone : 04 67 55 87 26

Programmes disponibles sur le site internet du village, rubrique « communauté de communes »



OCTOBRE 2021



ATELIERS NUMERIQUES

Durée 1h30

Gratuits et ouverts à tous

INSCRIPTION



9 place de la Mairie 34380 Saint Martin de Londres

04 67 55 87 26 franceservices@ccgpsl.fr

Pas à l'aise en collectif ?

COURS PARTICULIER

GRATUIT

Sur RENDEZ-VOUS !

SOCIAL

CAMPAGNE DEPARTEMENTALE DE RECRUTEMENT DE FAMILLES D'ACCUEIL

Le Conseil départemental de l'Hérault recrute des assistants familiaux pour accueillir à la maison un ou plusieurs enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance entre 0 et 18 ans. Il s'agit surtout d'accueils de long terme.

C'est une mission de service public qui permet aux enfants de grandir dans un cadre familial accueillant et structurant.

L'assistant familial est agent non titulaire de la fonction publique, il perçoit un salaire et des indemnités pour financer le coût de l'accueil des enfants. La direction de la protection maternelle et infantile délivre les agréments, c'est à la direction de l'enfance qu'il faut s'adresser pour le recrutement.

Pour plus de renseignements :

<https://herault.fr/586-devenir-assistant-familial.htm>

Service Agréments et Modes d'Accueil Enfance (SAMAE)^[SEP] Mas d'Alco - 1977 avenue des Moulins - 34087 Montpellier Cedex 04 ^[SEP] 04 67 67 63 92

Nouveauté à St Vincent, tous les vendredis de 16 à 19h30

DANS VOTRE VILLAGE
TOUS **LES VENDREDIS!**

NEW

PIC
HORTU'S
RÔTISSERIE

DE 16H00 À 19H30
ESPLANADE DE ST VINCENT DE
BARBEYRARGUES

PENSEZ À RÉSERVER VOTRE
POULET RÔTI

06 66 62 80 22

SCANNEZ MOI



Il semblerait que la brasserie d'Assas, « L'Inattendue », recherche du personnel de service...Les contacter.

LE CRACHE-SANG

Le crache-sang a l'extrémité des pattes précédée d'articles en forme de chevrons, comme s'il portait des "chaussettes épaisses".

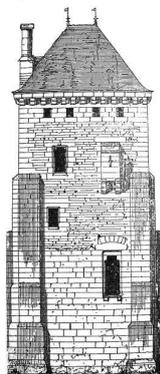
Il présente la particularité, en cas de dérangement, de faire le mort puis d'émettre par la bouche mais aussi par les articulations, un liquide rouge-orangé qui aurait un très mauvais goût pour les prédateurs.

Le crache-sang est incapable de voler. Ses pattes robustes et ses griffes lui permettent de se déplacer dans la végétation et de s'accrocher aux plantes ou même d'escalader les murs.

Voici l'histoire : une princesse un peu rebelle qui préférait la nature au faste de la cour surprit la conversation de deux sorcières qui voulaient rendre malade toute la famille royale pour s'emparer de leurs bijoux. Elle essaya de prévenir son père mais ce dernier ne la crut pas et l'enferma tout en haut du donjon. La princesse put communiquer avec ses amies et leur demanda de trouver un crache-sang. Quand ce fut fait elle leur dit d'accrocher un fil de soie au coléoptère, de mettre un peu de miel sur ses antennes et de le poser au pied du donjon. Le crache-sang se mit à monter en essayant d'attraper le miel. Une fois en haut la princesse tira sur le fil de soie pour faire monter une corde qu'une de ses complices avait nouée. Une fois libérée, la princesse et ses sauveuses ont tendu un piège aux sorcières, qui ont fini dans les cachots du château.

Le crache-sang a été rajouté sur les armoiries de la famille royale.

J.P. Dugarin (aquarelle B.P)



PROCHAIN OPEN MUSICAL : LE VENDREDI 05 NOVEMBRE

Le principe est maintenant bien connu : une soupe, un groupe, une expo...

- La **soupe** reste toujours un mystère avant la soirée
- Le **groupe** sera « LA PIRAGUA », composé de trois Ukulélés et un harmonica/percussions. Musique « hispanisante », mais aussi Gainsbourg, Trenet, Brassens, Nougaro...



- L'**expo**, ce sera Sylvie BASSET, et ses œuvres colorées



LE BULLETIN

Direction de la publication :

Bruno PALLARES, Frédéric CAUSSIL

Rédaction : Bruno PALLARES

Saint Vincent
de Barbeyrargues



Mairie de St Vincent de Barbeyrargues

88 Rue des Ecoles

34730 St Vincent de Barbeyrargues

Tél : 04.67.59.71.15

mairie.st.vincent@wanadoo.fr

site : www.saintvincentdebarbeyrargues.fr

Secrétariat de Mairie ouvert au public

Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures

BLOC NOTES :

RECENSEMENT MILITAIRE :

Les Françaises et les Français **nés en Octobre, Novembre ou Décembre 2005** sont tenus de se faire recenser en Mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Doivent être régularisés les jeunes filles et les jeunes gens omis, nés avant le mois de Septembre 2005.

En cette période de crise sanitaire du coronavirus COVID-19, nous demandons à toute personne concernée de se recenser via le site www.majdc.fr

Vous pouvez aussi télécharger directement sur le site internet de la commune www.saintvincentdebarbeyrargues.fr la notice individuelle à compléter, dans l'onglet « Démarches » puis « Etat Civil » puis « Recensement militaire - JDC ». Vous pourrez ensuite la retourner par mail à la Mairie à l'adresse suivante : mairie.st.vincent@wanadoo.fr accompagné des scans des justificatifs suivants: livret de famille, carte d'identité recto/verso et justificatif de domicile.

L'attestation de recensement vous sera remise directement dans votre boîte aux lettres et elle permettra l'inscription à l'auto-école pour le passage du permis de conduire, ainsi que pour les examens tel que le baccalauréat.

LISTES ELECTORALES :

Les nouveaux habitants de la commune peuvent s'inscrire sur les listes électorales. La loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales est entrée en vigueur le 1er janvier 2019. Cette réforme a créé un répertoire électoral unique et permanent (REU), et facilite l'inscription des citoyens sur les listes électorales. Pour tout renseignement, vous pouvez vous rapprocher du Secrétariat de Mairie ou consulter le site www.service-public.fr

● Correspondant Midi Libre

Véronique TEMPIER

0613107461

Pour toute information que vous souhaiteriez faire paraître dans MIDI LIBRE...



Agenda

- Marché du jeudi, de 16 à 20 h sur l'esplanade
- Rôtisserie le vendredi sur l'esplanade, privilégiez la commande.
- Le 3ème vendredi du mois, « Wine truck » Dégustez Sud, sur l'esplanade.
- **21 OCTOBRE, animation « Halloween » sur le marché...**
- Cérémonie du 11 Novembre, selon conditions sanitaires en vigueur.
- OPEN musical le 05 Novembre (avec La Piragua)
- **3 OCTOBRE : TROC TES TRUCS à Prades le Lez**

PAS D'OPEN MUSICAL EN OCTOBRE

N'hésitez pas à surfer sur le site du village : www.saintvincentdebarbeyrargues.fr

Pour tous nos échanges, pensez à nous communiquer :



votre adresse mail.

& suivez les actus du St Vincent sur le site internet

